

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	UFR Droit et Science Politique	
MENTION	DROIT DU PATRIMOINE	
PARCOURS TYPE	Ingénierie du patrimoine	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS, SECONDE CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. - En M2 : Un bloc de compétences est validé dès lors que l'UE de ce même bloc est validée sans compensation. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU PATRIMOINE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	201	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 : Langue vivante (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale	93	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'entreprise sociétaire	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE3 : Gérer les actifs patrimoniaux	108	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative	45	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Contrats immobiliers 1 (*)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	

MASTER 1		DROIT DU PATRIMOINE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE4 : Langue vivante (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel	93	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats immobiliers 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international	126	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit des sûretés	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit international privé	30		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit des procédures fiscales	30		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
TOTAL ANNUEL			420	81	60	60								

(*) Les CM de cette matière sont dispensés à moitié en distanciel asynchrone (dispositif hybridation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DU PATRIMOINE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	RNCP	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1		SEMESTRE 3	198	227	50	50	oui	oui					
Bloc	S1	BC RNCP	Bloc Compétences fondamentales : RNCP38196BC05 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des biens RNCP38196BC06 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des régimes matrimoniaux, successions RNCP38196BC07 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des affaires RNCP38196BC08 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit fiscal			/	/	oui	non					
UE	S1		Fondamentaux du droit du patrimoine	52	116	20	20	oui	oui					
Matière	S1	BC05	Gestion du patrimoine et droit des biens	5	10		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC06	Organisation des relations patrimoniales du couple	6	15		1	non	oui					
Matière	S1	BC06	Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires	6	15		1	non	oui					
Matière	S1	BC06	Assurance-vie et Gestion Patrimoniale	6	10		1	non	oui					
Matière	S1	BC07	Droit des sociétés	6	15		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC07	Transmission de l'entreprise	5	10		1	non	oui					
Matière	S1	BC07	Patrimoine social	4	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC08	Fiscalité du Patrimoine privé	5	12		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC08	Fiscalité Immobilière	4	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC08	Fiscalité internationale	5	13		1	non	oui					
Bloc	S1		Bloc Compétences de spécialisation : RNCP38196BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés			/	/	oui	non					
UE	S1		Stratégies patrimoniales	17	35	10	10	oui	oui					
Matière	S1	BC02	Pratique de l'assurance vie	5	8		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC02	Droit International Privé	6	11		1	non	oui					
Matière	S1	BC02	Valeurs mobilières	4	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC02	Approche macro-économique des marchés	1	4		1	non	oui					
Matière	S1	BC02	Allocations d'actifs	1	4		1	non	oui					
Bloc	S1		Bloc Compétences transversales 1 : RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel			/	/	oui	non					
UE	S1		Approche patrimoniale globale	52	53	10	10	oui	oui					
Matière	S1	BC04	Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine	5	15		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	BC04	Responsabilité déontologie intermédiation	4	6		1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Conseil financier	3	2		1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Préparation certifications (AMF)		30		1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine	15			1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Rencontres patrimoniales professionnelles	25			1	non	oui					

Bloc	S1		Bloc Compétences en communication spécialisée : RNCP38196BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances			/	/	oui	non					
UE	S1		Mise en œuvre des préconisations patrimoniales	77	23	10	10	oui	oui					
Matière	S1	BC03	Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle	15	15		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC03	Technique commerciale	2	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC03	Etude et présentation de cas patrimoniaux	20			1	non	oui					
Matière	S1	BC03	Colloque Annuel	15			1	non	oui					
Matière	S1	BC03	Semaine de séminaires FNDP	25			1	non	oui					
Semestre	S2		SEMESTRE 4	12	50	10	10	oui	oui					
Bloc	S2		Bloc Compétences opérationnelles : RNCP38196BC09 - Rédiger une consultation patrimoniale			/	/	oui	non					
UE	S2	BC09	Bilan patrimonial	12	50	5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance
Bloc	S2		Bloc Compétences transversales 2 : RNCP38196BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel			/	/	oui	non					
UE	S2	BC01 BC04	Stage de 4 à 6 mois			5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance du rapport de stage
			TOTAL ANNUEL	210	277	60	60							